



Fusion P.G.T/R.G.F, Eclatement de l'A.C.C.T Le devenir des agents en discussion

Le 18 septembre dernier la DGCP a réuni l'ensemble des organisations syndicales nationales et les responsables des trois entités concernées PGT, RGF et ACCT concernant le rattachement de la Paierie Générale à la RGF prévu pour le 1^{er} janvier 2007 et l'éclatement de l'ACCT au 1^{er} mars 2007.

Cette troisième réunion avait pour but d'apporter des réponses aux questions restées en suspens lors du précédent groupe de travail, de faire le point sur les candidatures des agents de la Paierie retenues pour rejoindre les CBCM, ainsi que celles émanant de l'ACCT, mais également aborder la gestion des agents de la PGT et de l'ACCT dans leurs nouvelles directions.

☛ Le sort des veilleurs de nuit.

Il n'y aura pas de modifications du système de gardiennage actuel.

☛ Départ vers les CBCM :

83 postes étaient à pouvoir à ce jour :

- 14 demeurent en voie de recrutement
- 54 ont été pourvu par des agents issus de la PGT,
- 9 ont été pourvu par des agents issus de l'ACCT
- 6 ont été pourvu par des agents issus du réseau.

☛ Aucun agent de la PGT ne sera muté vers le réseau

☛ Sort des agents de l'ACCT :

Actuellement si les agents de la PGT connaissent leur situation il semblerait que pour les agents exerçant des missions supports à l'ACCT le «flou» subsiste du moins pour un certain nombre d'entre eux (6/28) qui n'avaient pas d'assurance à la date de la réunion de leur futur lieu « d'atterrissage ». Il semblerait après discussion avec l'administration qu'il ne s'agisse en fait que d'un « simple problème » de communication et d'utilisation des mots. Pour SUD Trésor, la responsabilité de l'administration est bien, dans ces moments difficiles, d'accompagner les agents et de faire en sorte que tous sachent précisément rapidement leurs futures affectations.

☛ Les agents retenus pour les CBCM bénéficieront de trois types de formation :

- une formation ACCOR/LOLF de 4 jours avec l'AIFE
- une formation sur l'applicatif de comptabilité faite par la 3^{ème} sous direction
- une formation métier consistant en une présentation de la LOLF, DV, Comptabilité Etat.

Nous avons attiré l'attention de la direction sur l'importance pour tous les agents de pouvoir bénéficier de cette formation. L'administration souhaite que celle-ci se tienne au plus près de la prise de fonction date à laquelle les agents concernés seront pris par la fin de gestion. C'est pourquoi, Il nous semble plus judicieux de mettre en place rapidement cette formation et de prévoir juste avant la prise de fonction «une piqûre de rappel». Par ailleurs nous avons demandé à l'administration de prévoir un report des congés au-delà des directives affichées, ce qu'elle a accepté. Dont acte !

☞ **Les agents des services fusionnés rejoindront la RGF à Réaumur** à l'exception de l'antenne personnel qui sera constituée de deux agents à laquelle sera rattachée la correspondante sociale et de l'antenne logistique composée également de deux agents.

Selon la payeuse, l'ensemble des agents concernés (10 au personnel, 3 à la logistique) est acquis à cette décision, le choix de la mission plutôt que l'emplacement géographique a motivé cette adhésion.

☞ **Le Service Assistance Utilisateur (14 agents)** situé rue *Réaumur* rejoindra celui de la Paierie Générale (6 agents) vraisemblablement à l'emplacement de l'actuel service de dépôts de fonds. Il répondra désormais à trois catégories de besoins : celles déjà assurées par les deux SAU, auxquelles se rajoutent les besoins liés au CBCM.

☞ **Pour accueillir le service caisse de la PGT, celui de la RGF sera réaménagé.** La fusion des deux caisses nécessite encore plusieurs arbitrages (application : vraisemblablement celle de la RGF, salle de comptage, harmonisation des procédures de désengagement et d'approvisionnement)

☞ **Concernant les agents des deux départements informatiques.**

Si le maintien des deux sites et le principe d'unité fonctionnelle et de commandement unique sont actés, beaucoup d'inquiétudes remontent - notamment du DI de Montreuil injustifiées - selon la direction. C'est pourquoi nous avons demandé qu'un état des agents des deux DI soit établi précisant devant chaque nom d'agent son grade, sa qualification et sa fonction. L'administration s'y est engagée.

☞ **La défense des agents de la PGT : Conséquences de la fin des organismes paritaires de la PGT.**

L'administration a décidé que la fusion engendre la disparition des organismes paritaires propres à la DGCP et ce dès le 31 décembre 2006. Le prochain renouvellement des CAP intervenant en fin 2007, elle estime que d'ici là et à compter du 1^{er} janvier les agents de la PGT relèveront des organismes paritaires de la RGF.

Mais à fin de « prendre en compte » les résultats des dernières CAP, avant chaque CAP et CTP de la RGF « des groupes de travail » préparatoires à leur tenue seront mis en place. Le but de ces groupes de travail composés des représentants du personnel de la PGT (élus lors des précédentes CAP) et présidés par le RGF sera de « s'exprimer » sur les recours de notation, tableaux avancement, liste d'aptitude des agents issus de la PGT. SUD a demandé que les débats issus de ces groupes de travail soit retranscrit et fasse l'objet d'une transmission aux CAP de la RGF.

Il va sans dire SUD a fermement condamné l'attitude et le choix de la DGCP. Il est évident que cette décision relève d'une tentative d'escamotage voire de disparition de certaines organisations syndicales dont SUD au mépris du respect des résultats des dernières élections. Nous ne pouvons hélas que constater que nous avons été bien seul à défendre le respect de la démocratie qui veut que l'on prenne en compte le scrutin issu des urnes. SUD dans ces groupes de travail continuera de défendre les agents et de faire en sorte que les CAP de la RGF tiennent compte des positions et arguments qui y sont défendus. Nous serons extrêmement vigilant, sur cet aspect.

☞ **Concernant la Notation des agents intégrant les CBCM.**

S'agissant de la notation 2007 portant sur l'activité 2006. Les recours des agents précédemment affectés à la PGT seront soumis à l'avis d'un groupe de travail (voir ci-dessus).

☞ **Installations reportées.**

Nous avons appris au cours de cette réunion que la plateforme de l'ACCT qui devait rejoindre Bercy ne partirait pas de la rue de l'université avant mars 2007.

L'installation du CBCM du Minéfi à Bercy faute de place disponible (suite à l'abandon de déménagement de certains services de la DPAEP à Vincennes pour cause de site pollué) étant quant à elle compromise dans l'immédiat.

Pour SUD Trésor le sort individuel de chaque agent concerné par ces restructurations est de la responsabilité de la direction. Aucun agent ne doit faire les frais de ces bouleversements.

Nous serons attentifs à ce qu'aucun agent ne reste sur le bord de la route, ni qu'il soit directement ou indirectement pénalisé. Tous les agents concernés doivent concrètement connaître leur situation. C'est pourquoi d'ici la prochaine réunion, qui devrait intervenir au mois de novembre, tous celles et ceux qui demeurent dans l'incertitude ou se posent de nouvelles interrogations ne doivent pas hésiter à nous les faire remonter.